



## Le contrôle officiel du plan de maîtrise sanitaire

### Éléments de contexte :

Le plan de maîtrise sanitaire décrit les mesures mises en œuvre par les établissements pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire de leurs productions vis-à-vis des dangers biologiques, physiques et chimiques. Les agents chargés du contrôle de ces établissements doivent s'assurer de l'efficacité des mesures prises.

### Objectifs :

Être capable :

- de définir et de connaître les différents systèmes de maîtrise des risques sanitaires,
- de réaliser le contrôle officiel des plans de maîtrise sanitaire mis en place par les professionnels avec la méthode harmonisée de la DGAL.

### Public concerné :

Techniciens, IAE,...

### Contenu proposé :

Les méthodes et les applications des systèmes HACCP GBPH et GBPF ;  
Les modalités de validation de l'efficacité des mesures mises en œuvre ;  
Les moyens de maîtrise de la qualité des produits jusqu'à la DLC ;  
Les grilles renouvelées d'inspection, en particulier "procédures fondées sur les principes HACCP" ;  
Les responsabilités respectives des services et des professionnels.  
Étude par groupes de cas pratiques.

### Intervenants :

Personnes ressources, formateurs spécialisés.

### Dates :

Du 19 au 22 septembre 2022

### Date limite d'inscription :

30 août 2022

### Durée :

**3 jours**

### Lieu :

Toulouse

### Nbre de participants maximum :

**20**

### Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

### Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

### Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>  
Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
[formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)

### Frais d'inscription :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

### Code RenoiRH formation :

**NINALS0037 – Session 2022-00001**

### Informations complémentaires

Afin de se rapprocher au mieux des lieux de travail, une session d'initiation est prévue à Corbas en mars et une troisième à Rennes en juin.

***La FOAD « paquet hygiène – éléments techniques et réglementaires » est recommandée avant le stage.***